

**PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE BARKMERE TENUE LE 13 OCTOBRE 2007 À 10 H À L'HÔTEL DE VILLE DE BARKMERE (QUÉBEC).**

---

<b>Étaient présents :</b>	Le maire	Charles Huot
	Les conseillers(ères)	Susan de Schulthess Donna Florence Michel Léger Peter Mitchell Mark Uchwat
	Le directeur général	Michel Trudel
	Le secrétaire-trésorier	Robert Mearns

---

Résolution (07-93) : Il est proposé par le conseiller Léger, appuyé par le conseiller Mitchell, et il est résolu :

QUE l'ordre du jour soit accepté tel que proposé.

On procède à la lecture du procès-verbal de la séance du 8 septembre 2007.

Résolution (07-94) : Il est proposé par le conseiller Mitchell, appuyé par la conseillère Florence, et il est résolu :

QUE le procès-verbal de la séance du 8 septembre 2007 soit adopté tel que lu.

**Période de questions**

1. J. Tooley a exigé qu'une mise au point soit faite concernant les pompes à incendie se trouvant sur le lac. La conseillère Florence a dépeint la situation comme suit :
  - les pompes sont installées aux emplacements affichés;
  - les citoyens doivent rapporter les pompes après les avoir utilisées à la fin de chaque journée;
  - des tuyaux plus courts seront inclus;
  - la personne qui, au cours de la saison, a été victime du mauvais fonctionnement d'une des pompes a été contactée, et le problème a été résolu;
  - le chef du service d'incendie rappelle aux citoyens l'importance de communiquer avec le service 911 pour signaler toute urgence. Si la situation est corrigée séance tenante, le citoyen n'a qu'à communiquer de nouveau avec le service 911. Le chef du service d'incendie procédera ensuite à une vérification.
2. J. Tooley a exigé certaines explications en ce qui concerne une fête au cours de laquelle des non-résidents s'étaient rassemblés sur une embarcation de grande dimension mouillant dans le lac. La conseillère Florence n'avait pas été informée de la tenue de cette fête. Par ailleurs, la conseillère Florence a rappelé qu'aucune embarcation de plus de 18 pieds dont le propriétaire n'est pas un résident de Barkmere n'était autorisée à mouiller dans le lac. De plus, une facture visant la délivrance d'un permis de navigation a été envoyée à un non-résident propriétaire d'une embarcation ayant été mise à l'eau en 2007. Le directeur sera vigilant en ce qui concerne l'entrée sur le lac d'embarcations en période de gel/dégel.
3. R. Jack a tenu à remercier tous les propriétaires fonciers qui, lors de la tenue de la course de canots longue distance organisée annuellement par l'APBL, ont autorisé le passage des participants sur leurs propriétés.
4. R. Jack s'est enquis de l'exécution des travaux de prolongement de la route. Le conseiller Léger a

signalé que le CCU évalue la situation en fonction du sondage récemment mené auprès des citoyens. Cette enquête a permis d'apprendre que les citoyens n'étaient aucunement intéressés à ce que des travaux de prolongement de la route soient effectués sur le territoire de la ville. La Ville interdira l'exécution des travaux de prolongement de la route et veillera à faire cesser tous les travaux de prolongement de la route jugés illégaux.

5. S. Sakkal s'est informé si la Ville disposait d'un règlement concernant le bruit, et ce, à la lumière de certains excès ayant été constatés lors d'une cérémonie de mariage tenue cet été et au cours de laquelle des feux d'artifice ont été lancés. M. Sakkal a suggéré qu'un couvre-feu en lien avec le bruit puisse être instauré à 21 h 00. La Ville ne dispose pas d'un règlement à cet effet. Le conseiller Uchwat a précisé que l'utilisation de feux d'artifice avait déjà été autorisée à certaines occasions dans le passé, notamment lors de fins de semaine fériées.
6. G. Jack s'est informé si les citoyens pouvaient emprunter les routes existantes servant à l'exploitation forestière (se référer à la rubrique 4 de la section intitulée « Période de questions »).

### **Urbanisme/Inspecteur en bâtiments/Opérations forestières**

1. Le chef des installations publiques dépose son rapport pour la période s'échelonnant du 10 septembre au 13 octobre 2007.
2. Avis de mutation : Rien à signaler.
3. L'inspecteur en bâtiments dépose son rapport d'activité pour le mois de septembre 2007 :
  - Permis : Voir liste ci-jointe.
4. Rapport du Comité d'urbanisme:
  - La conseillère Florence joindra les rangs du CCE. La conseillère de Schulthess succédera à Mme Florence au sein du CCU en prenant le poste qu'elle y occupait.
  - Une proposition concernant les maisons de campagne non conformes est en préparation pour être présentée aux citoyens.Résolution (07-95) : Il est proposé par le conseiller Léger, appuyé par la conseillère Florence, et il est résolu :
  - QUE le directeur général soit mandaté pour demander à la firme Murray, Patenaude, Maltais de dresser l'inventaire de toutes les maisons de campagne non conformes qu'abrite la Ville;
  - QUE le directeur général épaulé la firme d'arpentage susmentionnée en entreprenant de photographier lesdites maisons, et ce, dans le but de compléter l'inventaire;
  - QUE la valeur du contrat ne pourra excéder 4000 \$, et que les coûts liés à sa réalisation seront assignés au compte de dépenses du service d'urbanisme.
5. Projet de règlement N° 160 visant la conformité avec le Schéma d'aménagement révisé de la MRC des Laurentides : La Ville est en attente d'un certificat de conformité.
6. Projet de règlement N° 161 visant à amender le plan d'urbanisme en lien avec les systèmes de captage des eaux souterraines : La Ville est en attente d'un certificat de conformité.
7. Projet de règlement N° 163 visant à amender le plan d'urbanisme en lien avec les opérations cadastrales : Le secrétaire-trésorier complétera la demande pour l'obtention, auprès de la MRC, d'un certificat de conformité.
8. Mise à jour – CCE : Les prises de fonctions liées aux deux sièges vacants sont une initiative commune avec l'APLE. Il sera demandé d'accepter la nomination de Mme France Boucher, une résidente du Vieux Village. Professeure en urbanisme à l'UQAM, Mme Boucher a exprimé le souhait de siéger sur le CCE.
9. Projet forestier Lac Félix : Le maire Huot, le conseiller Léger, les représentants de Biofilia et G. Séguin de la MRC des Laurentides ont visité le site d'exploitation forestière situé sur des terres publiques dans la municipalité de Montcalm dans l'anse du lac des Écorces. Le lancement de ce projet de petite envergure est prévu en octobre 2007. La Ville exige qu'aucune coupe ne soit réalisée à moins de 30 mètres de tout cours d'eau et que la zone de chargement soit érigée à une

- plus grande distance des cours d'eau, et ce, tel que convenu avec l'entrepreneur Scierie Carrière.
10. L'inspecteur en bâtiments a reçu pour consigne de s'opposer à l'émission de permis de construire portant sur tout lot dépourvu d'une identification cadastrale, et ce, tel qu'indiqué dans les règlements d'urbanisme de la ville de Barkmere.
  11. Le secrétaire-trésorier communiquera avec l'APLE pour discuter du parachèvement des conditions financières en lien avec le projet commun d'urbanisme intitulé « Pacte de la ruralité 2006 ».

### **MRC et affaires gouvernementales**

#### 1. Rapport de la MRC :

- La prochaine rencontre se tiendra au cours de la semaine du 15 octobre 2007.
- La MRC est à préparer un règlement visant à contrôler l'apport de nutriments dans les cours d'eau.
- La MRC est à renforcer les dispositions environnementales se rapportant à la « bande riveraine ». Certaines de ces dispositions figurent déjà dans les règlements de la ville de Barkmere. Les municipalités composant la MRC des Laurentides devront adopter les exigences minimales figurant dans son règlement. Il sera toutefois possible pour les municipalités qui le souhaiteraient d'inclure dans leurs règlements respectifs des dispositions encore plus rigoureuses. Le conseiller Léger insiste sur le fait que l'éducation continue se révèle essentielle pour favoriser l'application des règlements environnementaux.

Résolution (07-96) : Il est proposé par le conseiller Uchwat, appuyé par la conseillère Florence, et il est résolu :

QUE la Ville mandate le CCU pour évaluer et orchestrer les changements devant être apportés aux règlements d'urbanisme de la ville de Barkmere pour assurer leur cohérence avec les modifications apportées aux règlements de la même nature de la MRC des Laurentides portant sur l'apport de nutriments dans les cours d'eau et les dispositions relatives à la bande riveraine.

2. Projet - Volet II : Des représentants du **ministère des Ressources naturelles et de la Faune** ont visité le site (site s'étendant du côté est du lac des Écorces, à la hauteur du rang VI, jusqu'à l'anse à la hauteur du rang VII) que la ville de Barkmere, par l'entremise d'une demande présentée en son nom par la firme Biofilia, aimerait voir reconnu comme écosystème forestier exceptionnel (EFE). La Ville est en attente d'une réponse officielle. Se référer à la Résolution (07-90).
3. Réception d'un exemplaire du règlement N° 222-2007 de la MRC des Laurentides portant sur la composition, le fonctionnement et les responsabilités du Comité administratif de la MRC des Laurentides.

### **Sécurité publique/Protection civile**

Un exercice d'incendie est prévu cet automne (automne 2007) dans le Vieux Village.

### **Communications/Technologie/Bulletin**

Mise à jour concernant le *Bulletin* : La date de tombée pour la remise des articles est le 13 octobre 2007. La traduction des articles sera réalisée par C. Hamel. Enfin, le maire Huot supervisera la production du *Bulletin*.

### **Qualité de l'eau/Environnement**

1. Plan quinquennal préliminaire du **ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs** concernant l'abattage d'arbres : Rien à signaler pour le moment. Le Conseil a retiré ce point de l'ordre du jour, et ce, jusqu'à nouvel ordre.
2. Demande d'arpentage du Centre Hydrique : La conseillère de Schulthess a fait savoir que la

demande de la Ville avait été complétée et que cette dernière était en attente d'un acte de notification.

3. Inspection des fosses septiques par la firme Devcon : Onze fosses septiques situées sur le territoire de la ville de Barkmere ont été inspectées. L'inspecteur en bâtiments procédera au suivi requis. Les contribuables concernés seront informés de la situation. Le Conseil a retiré ce point de l'ordre du jour.

### **Aménagement du débarcadère**

1. Conjointement avec les gardien(ne)s du débarcadère, le directeur général passera en revue les opérations de surveillance du site menées au cours de l'été 2007.
2. Il sera demandé à Yvon Dion de signaler les réparations devant être apportées aux pontons du débarcadère principal, et ce, afin que les coûts s'y rattachant soient inclus, si possible, dans le budget de l'exercice 2008.

### **Navigation/Bouées**

En raison de la baisse du niveau des eaux, les balises de navigation situées à l'intérieur du périmètre constitué des baies Cope et Silver seront relevées pour la saison 2008.

### **Finances/Budget/Vérification/Évaluation**

1. Résolution (07-97) : Il est proposé par le conseiller Uchwat, appuyé par le conseiller Mitchell, et il est résolu que les comptes ci-dessous soient payés : Adopté.

0710-1	Yvon Dion	Salaire – Chef des instal. pub.	916,52
0710-2	Robert A. C. Mearns	Salaire - Sec.-trésorier	1 429,33
0710-3	Bell Canada	Téléphone - Hôtel de ville	123,66
0710-4	Bell Canada	Téléphone – Service d'incendie	79,18
0710-5	Bell Mobilité	Dép. sécurité - Pagette	70,45
0710-6	Yvon Dion	Dépenses - Chef des instal. pub.	358,33
0710-7	Robert A. C. Mearns	Dépenses - Sec.-trésorier	700,00
0710-8	Robert A. C. Mearns	Équipement	50,00
0710-9	Charles Huot	Honoraires - Conseil.	3 493,96
0710-10	Mark S. Uchwat	Honoraires - Conseil.	1 164,65
0710-11	Susan de Schulthess	Honoraires - Conseil.	1 164,65
0710-12	Donna Florence	Honoraires - Conseil.	1 164,65
0710-13	Michel Léger	Honoraires - Conseil.	1 164,65
0710-14	Peter H. C. Mitchell	Honoraires - Conseil.	1 164,65
0710-15	Bruce Perron	Honoraires - Conseil.	1 164,65
0710-16	Charles Huot	Dépenses - Conseil.	1 754,27
0710-17	Mark S. Uchwat	Dépenses - Conseil.	584,75
0710-18	Susan de Schulthess	Dépenses - Conseil.	584,75
0710-19	Donna Florence	Dépenses - Conseil.	584,75
0710-20	Michel Léger	Dépenses - Conseil.	584,75
0710-21	Peter H. C. Mitchell	Dépenses - Conseil.	584,75
0710-22	Bruce Perron	Dépenses - Conseil.	584,75
0710-23	MRC des Laurentides	Frais - Fausse alarme	10,00
0710-24	Robert A. C. Mearns	Petite caisse - Sec.-trésorier	325,66
0710-25	Hydro-Québec	Éclairage de la rue	309,31

0710-26	Hydro-Québec	Hydro – H. de v./Garage	68,98
0710-27	Hydro-Québec	Électricité - Marina	33,82
0710-28	Papetrie Bel-Fast	Dép. édifice - Enveloppes	201,06
0710-29	Bélanger Sauvé	Honoraires prof. - Conseil. jur.	1 562,43
0710-30	Municipalité d'Huberdeau	Serv. d'incendie (1/4)	1 889,00
0710-31	Municipalité de Montcalm	Serv. d'incendie (1/4)	1 889,00
0710-32	MRC des Laurentides	Enlèvement des ordures (1/5)	4 856,00
0710-33	Min. des Finances	Sûreté du Québec (2 <sup>e</sup> vers)	23 833,00
0710-34	Michel Trudel	Contrat - Dir. gén./l. en bât.	2 779,24
0710-35	Michel Trudel	Petite caisse - D. gén./l. en bât.	138,23
0710-36	Elsie Miller Estate	Sécur./H. de v./Débarcadère	65,67
0710-37	Claude Hamel	Services - Traduction	747,37
0710-38	Bell Mobilité	Téléphones cellulaires	152,79
0710-39	R. Mclaughlin Inc.	Trav. publics - Navigation	42,83
0710-40	Luc Légaré Inc.	Services - Urbanisme	879,69
0710-41	Murray Patenaude Maltais	Projet - Centre Hydrique	1 595,30
0710-42	Iona Miller Dion	Sal. - Gard.(09-08/10-12)	849,28
0710-43	Krissy O'Shaughnessy	Sal. - Gard.(09-08/10-12)	135,18
0710-44	Rec. gén. du Canada	Déd. à la source - Canada	301,24
0710-45	Min. du Revenu du Québec	Déd. à la source - Québec	1 206,17
0710-46	J.V. Maintenance Inc.	Bal. bail 2007 - Quais flottants	2 712,07

2. Une copie du relevé des recettes et déboursés en date du 30 septembre 2007 a été remise à chacun des membres du Conseil municipal par le secrétaire-trésorier.
3. La réunion portant sur le budget préliminaire pour l'exercice financier 2008 se tiendra le 24 octobre 2007.
4. Assurances 2008 : Une demande a été présentée au Groupe Lyras. La Ville est en attente d'une réponse.
5. Tarifs pour la location d'un emplacement au quai de la Ville – saison 2008 :  
 Résolution (07-98) :  
 Il est proposé par le conseiller Uchwat, appuyé par la conseillère Florence, et il est résolu :  
 QUE le Conseil établisse comme suit les tarifs de location d'un emplacement au quai de la Ville :  
 Du 1<sup>er</sup> mai au 1<sup>er</sup> novembre 2008 — 420 \$ pour l'ensemble des emplacements au quai de la Ville;  
 QUE le directeur général de la ville de Barkmere soit responsable de la supervision des emplacements offerts en location.

### **Installations publiques/Voirie**

1. Contrat de déneigement 2007-2008 :
  - Une invitation à soumissionner a été transmise à R. G. Miller, Gilbert Miller et D. O'Shaughnessy.
  - Résolution (07-99) :  
 Il est proposé par le conseiller Uchwat, appuyé par le conseiller Mitchell, et il est résolu :  
 QU'un contrat de déneigement soit octroyé à R. G. Miller pour la saison 2007-2008;  
 QUE ledit contrat renferme les conditions suivantes :  
 A-) Enlèvement de la neige et sablage :
    - de l'entrée et du stationnement de l'hôtel de ville;
    - de l'entrée de l'ancien poste d'incendie;
    - du chemin des Jésuites;
    - d'un passage menant au lac des Écorces afin d'offrir un accès permanent à une source d'eau au personnel du service d'incendie.

B) Présentation d'un document écrit prouvant l'existence d'une assurance-responsabilité civile protégeant l'entrepreneur :

QUE la valeur dudit contrat de déneigement soit de 2000 \$, et que celui-ci soit réglé en deux versements.

2. Résolution (07-100):

CONSIDÉRANT QUE la ville souhaite proroger l'entente portant sur l'enlèvement de la neige et le sablage conclue avec la municipalité du canton d'Arundel applicable à la section du chemin de la Montagne traversant le territoire de la ville de Barkmere;

Il est proposé par le conseiller Uchwat, appuyé par le conseiller Mitchell, et il est résolu :

QUE le secrétaire-trésorier communique, par écrit, avec la municipalité du canton d'Arundel pour connaître sous quelles conditions celle-ci pourrait assurer le déneigement et le sablage de la portion du chemin de la Montagne traversant le territoire de la ville de Barkmere.

3. Inspection du barrage : La firme Genivar procède actuellement aux inspections requises.

4. Travaux réalisés dans le cadre du programme de subvention pour la réfection des chemins en 2007-2008 :

- Dans une lettre datée du 28 septembre 2007, le ministère des Transports a confirmé l'octroi, à la ville de Barkmere, d'une subvention de 10 000 \$ applicable à la réfection de chemins en 2007-2008. Lesdits travaux doivent être complétés d'ici le 31 mars 2008.

Résolution (07-101) :

CONSIDÉRANT QUE la ville de Barkmere entend minimiser l'impact de l'écoulement des eaux et de sédiments le long des chemins situés aux abords du lac des Écorces;

CONSIDÉRANT QU'une attention particulière doit être portée, sous le regard du contrôle de l'écoulement des eaux et des sédiments susmentionné, aux sections de la chaussée du débarcadère principal comprises entre le chemin Duncan et le chemin des Jésuites;

CONSIDÉRANT QUE la ville de Barkmere a obtenu confirmation, dans une lettre datée du 27 septembre 2007, de l'octroi d'une subvention de 10 000 \$ du ministère des Transports pour la réfection de chemins;

Il est proposé par le conseiller Uchwat, appuyé par le conseiller Léger, et il est résolu :

QUE le directeur général, Michel Trudel, soit mandaté pour solliciter des propositions de prix pour la réalisation de travaux visant à contrôler l'écoulement des eaux et des sédiments, et ce, tel que le recommande la firme Biofilia;

QUE lesdits travaux devront être complétés au plus tard le 31 mars 2008;

QUE la valeur du projet ne pourra excéder 20 000 \$.

5. Réfections demandées sur le chemin Barkmere : Rien à signaler pour le moment.

6. Pont sur le chemin Barkmere : En octobre 2007, le conseiller Uchwat et le directeur général rencontreront les représentants du ministère des Transports pour leur faire part des inquiétudes qu'ils entretiennent quant à la période prévue pour les travaux de construction en 2008. Au cours de cette même rencontre, le barrage et la prise d'eau sèche feront également l'objet de discussions.

**Levée de l'assemblée et tenue de la prochaine assemblée**

La prochaine séance courante de l'assemblée du Conseil municipal aura lieu le samedi 10 novembre 2007 à 10 h à l'hôtel de ville de Barkmere (Québec). Une réunion à huis clos se tiendra à 8 h.

Le conseiller Mitchell propose la levée de l'assemblée.

Approuvé par :

Certifié par :

**Permis:**

Date	Permit			Type	LDE	Prop	Description
	Ann	Cat	Num				
13-oct-07	2007	01	025	Construction	2615	Fedosiewich, M	Remplacements de pillier sous le chalet - metal
13-oct-07	2007	01	026	Construction	5545	Smith, Philip	Remplacements de pillier sous le chalet - metal
13-oct-07	2007	04	031	6-Mur. Soutenement	3165	Gillette, J	Mur de soutènement et léger remballi
13-oct-07	2007	04	036	6-Mur. Soutenement	6738	Hoskins, Greg	Mur de soutènement et léger remballi
13-oct-07	2007	04	037	7-Abat.d'arb.	2008	Tooley, Jim	Abat.d'arb.
13-oct-07	2007	04	028	7-Abat.d'arb.	3074	Neale, Sally	Abat.d'arb.
13-oct-07	2007	04	034	7-Abat.d'arb.	5923	Bartholomaei, M	Abat.d'arb.
13-oct-07	2007	04	038	7-Abat.d'arb.	6486	Mason Ann	Abat.d'arb.
13-oct-07	2007	04	029	7-Abat.d'arb.	6766	French, M	Abat.d'arb.
13-oct-07	2007	04	030	7-Abat.d'arb.	6962	Harries, J	Abat.d'arb.
13-oct-07	2007	04	039	7-Abat.d'arb.	6987	Dugas, M	Abat.d'arb.
13-oct-07	2007	04	040	7-Abat.d'arb.	8391	Leger, M	Abat.d'arb.
13-oct-07	2007	04	033	7-Abat.d'arb.	8506	StGeorge, Y	Abat.d'arb.
13-oct-07	2007	04	041	7-Abat.d'arb.	L702	Huot, C	Abat.d'arb.
13-oct-07	2007	04	035	7-Abat.d'arb.	6883	Schandera, D	Abat.d'arb. - Rapport d'un spécialiste reçu, 1 arbre, pin blanc, près du littoral. Pas des autres arbres sera touché
13-oct-07	2007	04	032	8-Fosse sept.	0114 -1	L'Abbe, J	Nouv. Fosse sept.
13-oct-07	2007			Septic	0107	Sylvestre, M	Pompage sept.
13-oct-07	2007			Fosse sept.	0108	Pepin, S	Pompage sept.
13-oct-07	2007			Fosse sept.	0177	Primeau, M	Pompage sept.
13-oct-07	2005			Fosse sept.	0122	Segouin, G	Pompage sept.
13-oct-07	2007			Fosse sept.	0183	Miller	Pompage sept.
13-oct-07	2007			Fosse sept.	2208	Tooley, Jim	Pompage sept.
13-oct-07	2007			Fosse sept.	5840	Mitchel, P	Pompage sept.
13-oct-07	2007			Fosse sept.	5924	Allen, B	Pompage sept.
13-oct-07	2007			Fosse sept.	5998	Whitehead, J	Pompage sept.